Hôtel de ville



Emplacement

Le 13 mai 1872, le Village de West Farnham adoptait le *Règlement 40, 1^{re} série à l'effet d'exproprier un terrain pour y construire un hôtel de ville.* Le terrain visé est communément appelé « Place du marché » et est situé à l'intersection des rues Dépôt et Principale. Le Village en est déclaré propriétaire le 1^{er} septembre de la même année.

Un premier hôtel de ville

La nouvelle corporation municipale du Village de West Farnham tient sa première session du conseil municipal le 20 janvier 1862 dans la salle du marché.

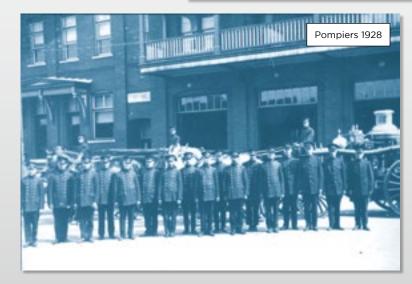
Le 2 septembre 1872, le conseil municipal statue par résolution « Qu'il soit construit au plus tôt possible un édifice hôtel de ville sur le mur de fondation sis sur ladite place du marché de la longueur dudit mur ». Le contrat de construction est octroyé le 18 septembre de la même année à M. Norbert Robidoux, hôtelier du Village, pour la somme de 1 690 \$.

La première séance dans l'hôtel de ville est tenue le 3 février 1873.

Ce premier hôtel de ville est détruit par l'incendie qui dévasta une grande partie du centre-ville le 30 juillet 1911.







Et un second

Le 20 mai 1912, les plans, devis et spécifications de M. Napoléon Roy de Farnham sont approuvés pour la reconstruction de l'hôtel de ville, la Cour du Circuit et la station de police et de feu. On y retrouvera aussi, au dernier étage, trois logements à être occupés par des employés municipaux.

Pendant la reconstruction, les bureaux municipaux et les sessions du conseil municipal sont logés dans l'édifice de M. Bessette sur la rue Principale. Le 5 octobre 1911, un bail d'une année au loyer de 18 \$ est conclu à cet effet.

La première session générale des membres du conseil municipal dans la salle du conseil s'y déroule le 5 mai 1913.

Au cours des années, l'intérieur du bâtiment a subi de nombreuses modifications. Toutefois, on peut toujours observer une partie de la fondation du premier hôtel de ville ainsi que la voûte de la Dominion Safe & Vault company limited de Farnham et les plafonds métalliques de 1913.

En 1991, à la suite de la construction d'un nouveau poste de police/caserne des pompiers, de nouveaux travaux sont entrepris afin, notamment, de réaménager les locaux laissés vacants par le départ des policiers et pompiers et l'ajout d'un ascenseur. L'espace autrefois occupé par les pompiers est alors transformé en bibliothèque.

La Cour

La salle du conseil sera aussi occupée, dès 1879, par une Cour du Circuit. Celle-ci fût aussi détruite lors de l'incendie de 1911 et reconstruite en même temps que le bâtiment. Par la suite, une Cour d'archives (ou Cour du Recorder) y tient ses activités de 1954 à 1962 puis une Cour municipale de 1978 à 2005.